

A Carcassonne, le 12 mars 2026

Présidence

Dossier suivi par Véronique Poutas

Tél. : 07 87 02 70 40

v.poutas@aude.cci.fr

Réf. : LM/VP/CM/CB/D5293

MONSIEUR GERARD LARRAT

MAIRE DE CARCASSONNE

HOTEL DE VILLE

32 RUE AIME RAMOND

11835 CARCASSONNE CEDEX

A l'attention de M. Emmanuel Nadal, Commissaire enquêteur

Objet : Soutien à l'opération de rénovation et de mise aux normes des infrastructures de l'aéroport de Carcassonne portée par la Région Occitanie

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la consultation publique relative au projet de rénovation et de mise aux normes des infrastructures de l'aéroport de Carcassonne Sud de France, porté par la Région Occitanie, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude souhaite formuler les observations suivantes :

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude note en premier lieu que cette opération vise principalement la rénovation des chaussées aéronautiques de la plateforme (piste, voies de circulation et aires de stationnement), dont certaines n'ont pas fait l'objet de réfection majeure depuis plus de vingt ans. Ces travaux apparaissent aujourd'hui incontournables pour garantir la sécurité des opérations aériennes et assurer la mise aux normes de l'infrastructure avec les règles techniques européennes de sécurité applicables aux aérodromes, indispensables pour garantir la poursuite des opérations aériennes. À défaut, la plateforme serait exposée à un risque réel d'interruption d'activité, avec des conséquences économiques majeures pour le département. Cette rénovation est donc indispensable pour garantir la continuité de l'exploitation, maintenir les emplois directs et indirects et préserver l'activité touristique, économique et logistique du territoire. L'arrêt ou la dégradation des infrastructures entraînerait une perte économique lourde et immédiate pour l'écosystème local.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude souligne également que ce projet ne vise pas à augmenter la capacité ou le trafic de la plateforme, mais bien à maintenir, en conditions optimales de sécurité et de performance, une infrastructure stratégique pour le territoire. Il s'agit bien là d'un projet d'Intérêt Public Majeur qui répond à des enjeux de sécurité et d'économie.

Au-delà de ces aspects techniques et réglementaires, l'aéroport de Carcassonne représente un outil structurant pour le développement économique et l'attractivité du département de l'Aude. Il contribue à l'accessibilité du territoire et participe au dynamisme de filières économiques majeures, notamment le tourisme, le commerce et les services. Dans un territoire situé à distance des grands hubs de transport, le maintien de cette infrastructure participe pleinement au désenclavement et à l'attractivité économique du département.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale qui vise notamment à améliorer l'attractivité du territoire et sa connexion aux grands pôles économiques. La rénovation de l'aéroport contribue directement à cet objectif, sans générer d'impact supplémentaire lié à une hausse de trafic.

.../...

La plateforme aéroportuaire joue par ailleurs un rôle déterminant pour la sécurité civile et militaire, dimension que la CCI Aude souhaite rappeler.

En matière de sécurité civile, cette dernière constitue un point d'appui stratégique pour les dispositifs de lutte contre les feux de forêt, avec la présence d'un péricandrome destiné à l'accueil et au ravitaillement des avions bombardiers d'eau, dont les besoins opérationnels évoluent avec l'arrivée de nouveaux appareils de type DASH 8. Elle contribue ainsi à renforcer les capacités d'intervention face aux risques naturels auxquels le territoire est particulièrement exposé et qui, dans un contexte de réchauffement climatique, sont appelés à croître.

En matière de sécurité militaire, l'aéroport accueille des activités d'entraînement militaire, notamment liées à la présence du 3e RPIMA à Carcassonne et à l'accueil régulier d'aéronefs de transport militaire, ce qui confère à cette infrastructure une dimension stratégique supplémentaire pour le territoire et pour les missions de défense nationale.

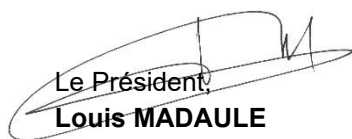
L'aéroport constitue aussi un appui logistique essentiel en cas d'évènements d'inondations ou d'autres évènements climatiques majeurs, garantissant une mobilisation rapide des moyens de secours. Préserver la fiabilité de cette plateforme revient à renforcer la résilience de l'ensemble du territoire.

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Aude est naturellement attentive aux enjeux environnementaux soulevés par le projet. Elle note que celui-ci a fait l'objet d'une étude d'impact rigoureuse afin de limiter les incidences sur les milieux naturels et de mettre en place des actions de compensation écologique sur le long terme, notamment en faveur des habitats concernés et des espèces protégées et qu'il s'inscrit dans la démarche réglementaire « éviter, réduire, compenser ». Les mesures d'évitement, de réduction et de compensations prévues sont adaptées aux sensibilités du site et à la préservation de la biodiversité.

Au regard de l'ensemble de ces éléments (sécurité des infrastructures, mise en conformité réglementaire, maintien d'un équipement stratégique pour l'économie locale, contribution aux missions de sécurité civile et militaire et prise en compte des enjeux environnementaux), **la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude émet un avis favorable au projet de rénovation et de mise aux normes des infrastructures de l'aéroport de Carcassonne porté par la Région Occitanie.**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude restera attentive à la bonne mise en œuvre des mesures environnementales prévues et à la poursuite du dialogue avec les acteurs locaux et les riverains.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.


Le Président,
Louis MADAULE


Le Président de la Commission Tourisme
Hadrien PUJOL